



Réunion du 29 octobre 2018

Responsable : Mme. Monique BOURRAT 06 23 86 55 80

### AVIS AUX CLUBS

- Pour toute demande de changement, report de match, il nous faut impérativement l'accord des deux clubs. Les demandes doivent nous être adressées **IMPÉRATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.

- Pour le mini championnat, les frais d'arbitrage sont partagés entre les deux clubs

### AVIS AUX CLUBS DE LA POULE A

Le club de **Roanne Matel** réintègre le championnat **Poule A** pour la saison 2018 - 2019.

Le **10 novembre** se jouera le match programmé contre **Villerest**.

Pour les 4 premières journées les dates seront les suivantes :

**St André d'Apchon** – Roanne Matel, du 15/09/18, est reprogrammée au **1<sup>er</sup> décembre, à 14h30**.

Roanne Matel – **Roannais Foot 42**, du 29/09/18, est reprogrammée au **9 février 2019, à 14h30**.

**Roanne Parc** – Roanne Matel, du 13/10/18, est reprogrammée au **16 février, à 14h30**.

**Roanne Arct** – Roanne Matel, du 20/10/18 est reprogrammée au **23 mars, à 15h**.

Les clubs sont priés d'en prendre bonne note.

### REPORT DE MATCH

#### **Poule D :**

Le match n°20612979, du 09/11/18, **Est Roannais – St Symphorien de Lay**, est reporté au **vendredi 7 décembre à 21h**.